

2 Mai 2024

Présentation des affiches au « Lieu de Mémoire partagée »

Salutation **Barbara Hartje**

Présidente de l'Amicale du Mémorial du camp de concentration de Neuengamme

Discours **Sandra Polom**

Petite-fille d'une détenue polonaise du camp de concentration

Discours **Henk Vlieger**

Neveu de quatre détenus néerlandais du camp de concentration

Accompagnement musical : **Hans-Jürgen Buhl** (Saxophone).

Barbara Hartje

Chères amies et chers amis du Lieu de Mémoire partagée,

Chers invités, et en particulier : chères familles, qui en partie êtes venues de très loin.

Je suis particulièrement heureuse que nous puissions à nouveau accueillir des ressortissants de l'Ukraine ravagée par la guerre. Et je suis très impressionnée par le nombre de personnes originaires des Pays-Bas, notamment de Putten et d'Achterveld. Je vous souhaite chaleureusement à tous et à toutes la bienvenue !

Le groupe venu d'Achterveld est accompagné d'une équipe de tournage. Si quelqu'un parmi vous ne souhaite pas être filmé, veuillez le signaler aux membres de cette équipe.

Je m'appelle Barbara Hartje, et je m'adresse à vous au nom du Cercle des amis du Mémorial du camp de concentration de Neuengamme, qui a soutenu dès le début le Lieu de Mémoire partagée, en tant qu'initiative des familles d'anciens détenus.

Ce Lieu ne cesse de croître, exactement comme nous l'avions prévu et souhaité. Pour la troisième fois dans le cadre des journées commémoratives de la libération du camp de concentration de Neuengamme, nous pouvons à nouveau dévoiler un nombre étonnamment élevé – à savoir 26 – de nouvelles plaques d'impression.

Il a fallu aussi construire et installer de nouveaux rayonnages métalliques, l'espace disponible prévu pour 120 clichés ne suffisait déjà plus.

Bienvenue donc à tous les membres des familles qui sont ici aujourd'hui pour nous présenter « leur » plaque et afficher ensuite eux-mêmes « leur » poster.

Chacune de ces affiches retrace de manière très individuelle le calvaire vécu par un détenu au camp de concentration de Neuengamme, qu'il ait succombé aux conditions inhumaines du camp ou qu'il y ait survécu. Certains travaux évoquent aussi les répercussions de ces destins sur la vie des enfants et petits-enfants, sur les générations montantes de ces familles.

À titre d'ambassadeurs de toutes les autres, Sandra Polom nous présente aujourd'hui l'affiche consacrée à sa grand-mère Genowefa Banasiak, et Henk Vlieger nous commente celles dédiées à ses quatre oncles. Tous les quatre ont été déportés à Neuengamme, aucun n'a survécu.

Mais auparavant, je tiens à remercier brièvement tous les acteurs et actrices du projet Lieu de Mémoire partagée, pour le travail accompli au cours de l'année dernière.

Il faut tout d'abord citer une fois de plus Karin van Steeg. Comme les années précédentes, elle s'est beaucoup investie personnellement pour faire connaître le projet aux Pays-Bas et, à travers de nombreuses idées créatives et une grande empathie, a aidé des proches d'anciens détenus à concevoir une affiche pour un membre persécuté de leur famille. Elle a en outre organisé, avec Pieter Dekker, de nouveau le déplacement pour la cérémonie d'aujourd'hui. Karin, ton engagement est pour nous exemplaire et nous insuffle régulièrement une nouvelle énergie !

Plus notre projet à l'origine bénévole s'intègre dans le travail courant du Mémorial, plus se renforce aussi le soutien de la part des membres de la fondation des mémoriaux et lieux didactiques à Hambourg. Nombreux sont ceux qui contribuent de manière très engagée au Lieu de Mémoire partagée. Notre petit groupe de travail composé de proches d'anciens détenus et de bénévoles, qui coopère depuis le lancement de ce projet voici maintenant presque neuf ans, s'en réjouit particulièrement, car le Lieu de Mémoire partagée a besoin d'une base solide dans la durée. Soyez-en donc tous et toutes grandement remerciés.

Enfin, je me dois d'adresser un dernier remerciement, à savoir à Hans-Jürgen Buhl. C'est lui que vous avez au début entendu au saxophone, je le remercie vivement pour le magnifique accompagnement musical de la cérémonie d'aujourd'hui.

Sandra Polom va maintenant nous présenter l'affiche réalisée pour sa grand-mère Genowefa Banasiak. Il s'agit du premier travail sur le Lieu de Mémoire partagée dédié à l'une des femmes détenues dans les nombreuses annexes qui leur étaient réservées du camp de concentration de Neuengamme, et aussi le premier pour une personne de nationalité polonaise. Nous espérons qu'il s'agit d'un début : nous serions très heureux de voir à l'avenir de nombreux autres détenus polonais honorés sur le Lieu de Mémoire partagée.

Sandra Polom vit aujourd'hui dans le land de la Hesse, mais elle a grandi en Suède, où ses grands-parents ont été sauvés des camps de concentration nazis à la fin de la guerre. Sa grand-mère et son grand-père avaient tous deux été déportés de Pologne. Ils ont fait connaissance après leur libération en Suède, où ils sont restés et ont fondé une famille. Née en 1975, Sandra Polom est leur unique petit-enfant. Elle travaille dans le domaine du marketing et s'engage

depuis de nombreuses années pour la mémoire du parcours de persécution de ses grands-parents.

Translation / Übersetzung : Dominique-Marie Bohère

Sandra Polom

Chers invités !

C'est un grand honneur pour moi aujourd'hui de pouvoir relater ici le parcours de persécution de mes grands-parents et d'évoquer leur mémoire. En particulier de ma grand-mère, qui a été détenue dans une annexe du camp de concentration de Neuengamme.

Mes grands-parents étaient originaires de différentes régions de Pologne : Ma grand-mère, Genowefa Banasiak, venait de Łódź, mon grand-père, Jakub Chabinski, de la région de Lviv. Elle a survécu à trois années de captivité en Allemagne, lui deux ans.

Mes deux grands-parents étaient les seuls déportés de leurs familles.

En grandissant, j'ai bien sûr appris que mes grands-parents avaient été dans un camp de concentration, mais je ne savais rien de précis. Mon grand-père est décédé lorsque j'avais dix ans, ma grand-mère a vécu jusqu'à 90 ans, mais ne pouvait plus en parler à cet âge avancé.

Tout allait changer pour moi en 2017 : Ma mère a reçu un courrier de l'ancien Service International de Recherches (SIR) de la Croix-Rouge en Allemagne, qui proposait de restituer les bijoux de ma grand-mère, appelés les effets personnels qui lui avaient été enlevés tant d'années auparavant lors de sa déportation en camp de concentration.

Une fois surmonté le premier choc de cette nouvelle et après réception des bijoux, je me suis lancée dans des recherches comme une forcenée – je découvrais toujours davantage et ne pouvais tout simplement plus m'arrêter. Petit à petit, j'ai pu reconstituer presque entièrement le parcours de persécution de mes grands-parents.

Il existe des photos de ma grand-mère de cette époque, qu'elle a envoyées à sa famille sous forme de cartes postales. Elle a aussi tenu des journaux intimes en Suède après la guerre, qui me donnent un aperçu de sa vie affective, et je possède bien sûr les bijoux. Je les ai aujourd'hui avec moi, si vous souhaitez les voir. Il s'agit d'une bague et d'une paire de boucles d'oreilles.

Elle venait de la grande ville de Łódź, où elle travaillait comme tisserande.

Telle que nous connaissons sa vie d'avant-guerre, elle en a pleinement profité. Elle a eu en tant que femme une vie atypique pour son époque. Car elle était superbe mais n'était pas mariée et n'avait pas d'enfants — et ce à 32 ans. C'est à cet âge qu'elle a été victime d'une

arrestation arbitraire lors d'une rafle, et déportée en Allemagne pour y être enrôlée dans des travaux forcés.

Elle a effectué des tours d'équipes harassants dans une usine qui fabriquait des sachets de munitions pour l'industrie de l'armement.

Elle décrit ainsi cette période dans son journal :

« J'ai été déportée en Allemagne le 20 avril 1942 pour des travaux forcés. J'ai été affectée à une usine qui comptait cinq étages. Il s'est avéré que cette usine fabriquait du matériel pour l'armée, des munitions, c'était terrible pour moi, je n'avais jamais eu de poudre à canon dans les mains, je pensais qu'elle allait exploser et me tuer sur le coup. Le contremaître m'a désignée avec une autre Polonaise et nous a conduit vers une grande machine en nous disant : « C'est ici que vous allez travailler, sur cette machine ». Le contremaître a lu le règlement pour nous les Polonaises. Une destruction de la machine et d'autres délits étaient passibles de la peine de mort. »

Dix mois plus tard, en février 1943, s'est déclaré un violent incendie dans l'usine –des étages entiers ont brûlé. Ma grand-mère a été accusée de sabotage, arrêtée par la Gestapo et conduite à la prison de Chemnitz. Elle y a été interrogée et harcelée pendant plusieurs jours. Sa compagne de cellule s'est avérée être une espionne qui a tenté de manipuler ma grand-mère pour qu'elle passe aux aveux.

Comme ma grand-mère continuait à clamer son innocence, la Gestapo a menacé de l'abattre dès le lendemain, ainsi que sa famille en Pologne.

Elle décrit ainsi son désarroi à ce sujet :

« Il m'est arrivé avant-guerre de penser à ce que ressent une personne qui est condamnée à mort, et aujourd'hui je suis assise dans une cave et j'ai appris que j'allais être fusillée.

Vivre un tel moment est épouvantable et je ne pouvais pas pleurer, mes pensées partaient loin de là, chez moi, la tragédie qui se déroulait en moi ne peut pas être décrite avec une plume. Ils pouvaient non seulement m'exécuter, mais aussi ma famille, mon père, mon frère et ma sœur.

Je ne suis pourtant pas coupable, c'est certainement l'acte d'un Allemand et ce sont les Polonais qui en font les frais. »

Ici s'interrompent ses notes sur la période des travaux forcés. Elle décrit de manière très détaillée les travaux forcés, les accusations de sabotage et les interrogatoires, ce qui montre qu'elle était consciente du danger de mort qu'elle encourait. Elle n'a heureusement pas été fusillée, elle a passé cinq mois dans cette prison et a été déportée en juillet 1943 au camp de concentration de Ravensbrück.

L'accusation de sabotage est clairement à l'origine de ce tournant dans son parcours de persécution, avec pour conséquence son transfert dans un camp de concentration.

Après un an environ au camp de concentration de Ravensbrück, elle a été embarquée à l'été 1944 avec quelque 500 femmes dans des wagons à bestiaux à destination de Hambourg, et dirigée vers l'annexe du camp de concentration de Neuengamme située à Hambourg-Wandsbek.

À Wandsbek étaient fabriqués des masques à gaz pour la société Drägerwerk. Les détenues étaient en outre affectées à des travaux de déblaiement après les bombardements sur Hambourg.

À cette époque à Wandsbek, plus précisément le 29 août 1944, la jeune fille âgée de 19 ans dénommée Raja Ilinauk a fait tomber un moule de coulée très lourd. On ignore si cet acte était volontaire ou dû à l'épuisement.

Quand un acte de sabotage était soupçonné dans une entreprise d'armement, la punition était une exécution par pendaison. Tous les détenus devaient assister à cette exécution à des fins de dissuasion.

Ma grand-mère décrit ainsi ce terrible moment :

« Nous revenons de décombres au camp de Wandsbek, la potence est en place, ils vont pendre quelqu'un, à l'appel ils ont amené une jeune fille de 19 ans, elle travaillait dans la même usine, la machine s'est cassée, elle a été accusée de sabotage, elle a été pendue, nous avons dû rester longtemps à regarder la pendue, une pluie terrible a commencé à tomber, nous sommes complètement trempées, nous tremblons, nos genoux s'entrechoquent. Le lendemain nous avons remis les haillons mouillés et sommes allées au travail. J'ai peur, je crie souvent la nuit. Je suis incapable de décrire tout cela. »

À l'endroit où se trouvait le camp annexe de Wandsbek existe un modeste mais très beau lieu commémoratif où le 29 août de chaque année est honorée la mémoire de la jeune Raja. En outre, les femmes qui ont souffert en cet endroit sont nommément mentionnées. Sans savoir

tout cela, j'ai visité ce lieu pour la première fois il y a quelques années – j'ai eu une émotion indescriptible quand j'y ai découvert le nom de ma grand-mère.

Quand je pense à quel point l'arbitraire décidait de la vie et de la mort... Un an plus tôt, ma grand-mère aurait pu être exécutée de la même manière pour sabotage. Ni ma mère ni moi n'aurions existé.

Le 1er mai 1945, ma grand-mère a été évacuée vers la Suède parmi plus de 2800 détenues provenant de divers camps annexes de Hambourg. Elles ont d'abord voyagé en train de Hambourg au Danemark, puis en bateau jusqu'en Suède où elles sont arrivées le 4 mai.

J'ai longtemps supposé que ma grand-mère avait gagné la Suède grâce aux célèbres « Bus blancs ». Il s'agit d'une opération de sauvetage menée par les Croix-Rouge suédoise et danoise et dirigée par le comte suédois Folke Bernadotte.

Mais cette libération n'a pas été programmée – la Croix-Rouge suédoise l'a confirmé en 2000. C'est un officier de liaison de la SS qui a organisé le transport à partir de Hambourg !

Il m'a fallu un certain temps pour digérer le fait que ce n'était pas un comte suédois qui était à l'origine du sauvetage de ma grand-mère, mais un SS !

Au total, la Suède neutre a accueilli environ 30 000 détenus, dont 15 000 grâce à l'opération de sauvetage des Bus blancs.

Certaines arrivantes ont été photographiées lors de leur enregistrement en Suède, dont ma grand-mère. Cette photo est aussi reproduite sur l'affiche que j'ai réalisée pour le Lieu de Mémoire partagée – elle y porte encore la veste rayée des détenus, et la terreur vécue durant les trois dernières années se lit clairement dans son regard.

Elle a fait en Suède la connaissance de celui qui est devenu mon grand-père, Jakub Chabinski. J'aimerais ici parler un peu de lui, même s'il n'était pas détenu au camp de concentration de Neuengamme. Mais pour moi, leurs parcours sont indissociables.

Il a été arrêté en mars 1943 dans sa ville de résidence, puis emprisonné à Lviv et de là transféré au camp de concentration et d'extermination de Majdanek. Lors de l'avancée de l'Armée rouge, les détenus de Majdanek ont été chargés sur des wagons à bestiaux dans des transports de grande envergure. Mon grand-père a été déplacé en avril 1944 avec 1500 autres détenus depuis Majdanek vers le camp de concentration de Natzweiler en France – ce trajet représente une distance de 1500 km et a dû durer plusieurs jours.

Il a été directement réexpédié vers l'Allemagne – dans le camp annexe de Kochem situé au bord de la Moselle.

En souterrain, dans un ancien tunnel ferroviaire, les détenus devaient fabriquer des bougies d'allumage pour les moteurs d'avion de la société Bosch.

Mon grand-père a été transféré en octobre 1944 à la 5^e brigade de construction ferroviaire SS basée à Osnabrück. Cette brigade faisait partie du camp de concentration de Mittelbau-Dora et était un camp mobile, appelé « camp de concentration sur rails ». Les quelque 500 détenus étaient logés très à l'étroit dans des wagons ferroviaires, et affectés entre autres à la construction de voies ferrées, au désamorçage de bombes, au déblaiement des décombres et à la récupération de corps.

Vers la fin de la guerre, ce camp mobile s'est déplacé de plus en plus vers le nord-ouest jusqu'à son arrivée sur la côte. Avec des milliers d'autres détenus en provenance d'autres camps de concentration, les membres de la brigade de construction ferroviaire ont été embarqués sur des bateaux. Après deux semaines sans aucun ravitaillement, ils ont atteint le port suédois de Malmö le 11 mai 1945.

À l'arrivée, mon grand-père ne pesait plus qu'une quarantaine de kilos et était atteint de tuberculose. Mais il a survécu. Il est décédé en 1986 à l'âge de 72 ans.

Au cours de mes recherches, je me suis rendue sur presque tous les lieux de détention de mes grands-parents et me suis entretenue avec de nombreuses personnes : dans les mémoriaux mais aussi les divers groupes de travail et avec des personnes individuelles, qui s'engagent pendant leur temps libre et font depuis des décennies des recherches aussi sur les « petits » camps extérieurs. Ce sont surtout ces rencontres qui m'ont énormément aidée à prendre conscience de l'histoire de ma famille.

Petite-fille de deux anciennes victimes, j'estime de mon devoir de rappeler ce qui s'est passé, mais aussi de relater spécialement ces deux destins individuels – mentionner leurs noms, être leur porte-parole – pour qu'ils ne fassent pas seulement partie de statistiques. Il n'est pas facile de porter avec soi cette histoire, mais en parler et échanger avec d'autres personnes aide à la porter. Je tiens pour cette raison à remercier tous ceux et celles qui se consacrent au travail de mémoire et l'inscrivent dans le présent et dans l'avenir – ils me rendent cette histoire un peu plus légère à porter. Merci.

Translation / Übersetzung : Dominique-Marie Bohère

Barbara Hartje

Merci beaucoup, Sandra Polom, pour votre impressionnant témoignage.

Je vous présente maintenant Henk Vlieger, qui va nous relater le parcours de persécution de ses quatre oncles.

Henk Vlieger est professeur d'histoire aux Pays-Bas et s'intéresse beaucoup à la Seconde Guerre mondiale. L'invasion allemande des Pays-Bas a eu des conséquences terribles pour sa famille. Ses quatre oncles ont été déportés au camp de concentration de Neuengamme. Aucun d'entre eux n'a survécu. Le plus jeune des quatre frères n'avait que 18 ans lorsqu'il a succombé. Henk Vlieger a conçu une affiche pour chacun de ses quatre oncles, afin de leur rendre ainsi hommage sur le Lieu de Mémoire partagée.

Translation / Übersetzung : Dominique-Marie Bohère

Henk Vlieger

Mesdames et Messieurs, chères familles et amies, chers amis et proches de détenus du camp de concentration de Neuengamme,

Aujourd'hui, nous nous trouvons dans un lieu imprégné d'histoire, non seulement en tant que témoins du passé, mais aussi avec nos perspectives très personnelles. Pour moi, le camp de concentration de Neuengamme n'est pas un souvenir abstrait, mais est un lieu profondément enraciné dans l'histoire de ma famille. Quatre de mes oncles, des hommes innocents, ont été arrachés à la vie entre février et avril 1945 et assassinés au camp de concentration de Neuengamme et dans les camps extérieurs de Wöbbelin et Sandbostel.

C'est ici, dans ce lieu, que je ressens mon lien personnel avec son histoire. Je me sens obligé non seulement de rendre hommage à mes oncles, mais aussi de témoigner de l'immense souffrance qu'ils ont endurée avec d'innombrables autres détenus. Leurs noms, leurs visages sont la mémoire vivante qui me conduit ici, dans ce lieu de douleur et de perte.

Je voudrais vous parler d'une initiative qui incarne la force du souvenir et de la solidarité. Le Lieu de mémoire partagée est un projet particulier grâce auquel les familles des victimes décédées ici ou rapatriées peuvent créer des affiches et les publier. Celles-ci représentent un souvenir durable de leurs proches, comparable aux « Stolpersteine » (pavés de métal cimentés dans les trottoirs) plus connus que l'on trouve dans de nombreuses rues.

Dans un effort commun pour commémorer afin de ne pas oublier, la force des histoires individuelles est partagée et diffusée. Ces affiches, plaques commémoratives modernes, remplissent l'espace avec les noms, les visages et les histoires de ceux qui sont morts. Elles servent de témoins silencieux de l'humanité et nous rappellent que chaque victime a vécu une vie tout à fait unique, pleine de rêves et d'espoirs. C'est pourquoi les affiches de mes oncles sont dévoilées aujourd'hui en ce lieu. Permettez-moi de vous raconter brièvement leur histoire.

Le dimanche 10 décembre 1944, une action de la « police verte » a eu lieu dans la commune de De Haere près de Doornspijk. C'est ainsi qu'on appelait aux Pays-Bas les forces de l'ordre de l'occupant allemand. De nombreuses activités de résistance avaient lieu dans cette zone comme dans toute la région. La « police verte » voulait arrêter tous ceux qui participaient à des activités illégales suspectes. Mais aussi tous les réfractaires au service du travail obligatoire qui se cachaient devaient être arrêtés. C'est ainsi que les occupants appelaient le travail

forcé dans le Reich allemand, rendu obligatoire en 1943 pour tous les hommes néerlandais âgés de 18 à 35 ans. Le jour même, plusieurs personnes avaient été arrêtées. Parmi celles-ci se trouvaient Diesmer Vlieger et sa fille Hendrikje, âgée de 17 ans. Hendrikje avait été arrêtée alors qu'elle allait chercher du lait. Comme elle ne rentrait pas à la maison, son père Diesmer avait décidé de partir à sa recherche. Il avait été arrêté à son tour.

Très tôt le lundi suivant, le 11 décembre 1944, les quatre fils du garde-chasse Hendrik Vlieger ont également été arrêtés. Les jeunes gens étaient en route pour leur lieu de travail dans la forêt. Ils ne savaient pas que la veille, plusieurs personnes avaient été arrêtées. Ces jeunes gens étaient les frères de mon père, mes oncles.

Ils s'appelaient Willem, Hendrik, Beert et Teunis Vlieger. Peu après leur arrestation, ils ont été emmenés en camion - ainsi que d'autres personnes arrêtées - à la caserne Koning Willem III à Apeldoorn. Leur oncle Diesmer Vlieger et leur cousine Hendrikje y étaient également détenus. Le 19 décembre 1944, les quatre frères étaient transférés d'Apeldoorn au camp d'Amersfoort. Le 5 janvier 1945, Hendrikje ("Zus") Vlieger était libérée à Apeldoorn.

Les conditions de vie au camp d'Amersfoort étaient dures. Le commandant-adjoint, Joseph Kotalla, y faisait régner la terreur. Le 2 février 1945, les frères ont été envoyés, avec leur oncle Diesmer, au camp de concentration de Neuengamme, ici même où nous nous trouvons actuellement. La vie à Neuengamme était très difficile. Tomber malade dans le camp conduisait souvent à la mort. Le manque catastrophique de nourriture pour des personnes effectuant des travaux forcés très durs, les mauvaises conditions d'hygiène dans le camp et l'absence de soins médicaux entraînaient en très peu de temps un affaiblissement des détenus qui mettait leur vie en danger. Souvent, l'espérance de vie des détenus des camps de concentration ne dépassait pas trois mois et cela en raison des travaux forcés et des mauvaises conditions de vie. Les causes de la mort inscrites sur les certificats de décès étaient choisies arbitrairement sur une liste. Des commandos de travail retiraient des baraques les personnes décédées qui étaient ensuite incinérées au crématorium.

Hendrik Vlieger est mort le 3 mars 1945 au camp de concentration de Neuengamme, soi-disant des suites d'une septicémie. Il avait 25 ans. Beert et Teunis Vlieger avaient été transférés au camp de Wöbbelin. Ils y sont finalement morts de faim et de maladie. Selon le rapport officiel de la Croix-Rouge, Beert Vlieger est mort à Wöbbelin le 28 février 1945, à l'âge de 23 ans, des suites de la dysenterie. Teunis Vlieger, le plus jeune des quatre frères, a succombé à ses souffrances le 30 avril 1945 à Wöbbelin, à seulement 18 ans.

D'après des témoins oculaires et les listes d'enregistrement, nous pouvons déduire que l'aîné des frères, Willem, et son oncle, Diesmer, ont passé ensemble les derniers moments de leur vie. Certains indices laissent penser que les deux hommes ont été envoyés dès le 16 février 1945 au camp extérieur de la Spaldingstraße à Hambourg. Ils y ont été affectés à des travaux dangereux. Ils devaient démolir et déblayer des parties de bâtiments encore debout après les bombardements de la ville. Les 17 et 21 avril 1945, deux convois d'évacuation de ce camp de Hambourg ont eu lieu vers Sandbostel. Des recherches approfondies ont permis d'établir que Diesmer Vlioger est mort au plus tard le 24 avril 1945. Le lieu de sa mort était très vraisemblablement Sandbostel. Le décès du frère aîné, Willem, doit également avoir eu lieu le 24 avril 1945 ou peu avant. Il est aussi possible qu'il soit mort, comme son oncle Diesmer, pendant le transport de Hambourg à Sandbostel. Willem Vlioger avait 29 ans. Son oncle Diesmer allait avoir 43 ans.

Les affiches dédiées à mes oncles, présentées ici aujourd'hui, nous rappellent, tout comme les « Stolpersteine » dans les rues, que le travail de mémoire ne devrait pas se limiter aux musées ou aux mémoriaux. La mémoire devrait faire partie de notre vie quotidienne, être partie intégrante de notre société et de nos pensées.

Le Lieu de mémoire partagée rappelle que la commémoration n'est pas seulement une action individuelle, mais aussi une action collective, au travers de laquelle nous partageons la responsabilité de garder vivante l'histoire. Alors que nous sommes ici réunis, nous ne commémorons pas seulement la perte, mais aussi la force de la mémoire et de notre attachement.

Il est important pour moi de ne pas oublier l'histoire et de continuer à lutter ensemble contre l'indifférence et l'injustice. Mon histoire personnelle, dans le cadre d'initiatives telles que le Lieu de mémoire partagée, est un appel impératif à continuer à commémorer, à continuer à raconter, ceci afin que les prochaines générations comprennent que la paix, la liberté et l'humanité ne vont jamais de soi.

Merci de votre attention !

Translation / Übersetzung : Annick Eckel

Barbara Hartje

Merci beaucoup, Henk Vlieger, pour vos magnifiques paroles ! Hans-Jürgen Buhl va maintenant interpréter un autre morceau.

[Morceau de musique de Hans-Jürgen Buhl]

Nous demandons maintenant à tous les proches qui ont réalisé, cette année ou les années précédentes, une affiche dédiée à un membre de leur famille, de venir à l'avant de l'auditoire. Vous trouverez sur cette table les plaques d'impression qui ont été fabriquées selon vos esquisses. Nous vous proposons de prendre celle consacrée au membre persécuté de votre famille et de vous placer ici devant sur une rangée, de sorte que toutes les plaques soient bien visibles. Nous vous invitons ensuite à tenir bien haut la plaque d'impression de votre affiche et à énoncer à haute voix, clairement et distinctement, le nom du membre persécuté de votre famille.

[Lecture des noms]

Un grand merci à vous tous et toutes ! Hans-Jürgen Buhl va maintenant nous jouer un dernier morceau. Les proches qui le souhaitent peuvent rester devant pendant ce temps. Nous irons ensuite poser ensemble les affiches. Vous trouverez vos affiches préparées sur les tables à côté de la sortie. Prenez tout votre temps pour poser votre affiche et faites attention à vos vêtements, car la colle est difficile à enlever. Je vous dis déjà au revoir et je me réjouis de terminer la soirée devant les panneaux d'affichage et dans la tente pour l'une ou l'autre conversation. Merci beaucoup – et savourez votre affichage !

[Morceau de musique de Hans-Jürgen Buhl]